

Systemes de gestion autonomes d'eaux résiduaires – Avant et après une inondation

Les inondations de terrains dans des zones rurales et des zones regroupant des chalets peuvent fortement endommager les systèmes septiques. Une crue des eaux peut entraîner une dérive des cuves de rétention ou des fosses septiques entraînant un débordement si elles sont enterrées en faible profondeur, ne sont pas suffisamment lourdes ou ne disposent pas de dispositifs de sécurité pour les maintenir en place. Les eaux de crues peuvent s'infiltrer dans la fosse ou la cuve par des fuites de la colonne montante ou une cloison mal scellée. Si des eaux de crues pénètrent dans votre cuve de rétention ou dans votre fosse septique, elles peuvent endommager le système ou même l'arrêter.

Les effluents d'eaux résiduaires ne s'échapperont généralement pas d'un champ d'évacuation inondé. La pression hydraulique provenant des eaux de crues et du champ d'évacuation maintiendra un certain équilibre qui empêchera les effluents de s'écouler, à moins que votre champ d'évacuation ne fuie déjà. Les ondulations de l'eau ou les débris flottants pourraient endommager le champ d'évacuation et provoquer des fuites.

Afin de réduire les risques de dommages causés à votre système septique, il convient de suivre les procédures ci-dessous à l'intérieur et à l'extérieur des zones à l'abri des inondations, en particulier en cas d'évacuation des lieux.

Avant une inondation

- Examinez la cuve de rétention ou la fosse septique (système) afin de vous assurer que la colonne montante dépasse du sol et que le couvercle de la fosse est étanche.
- Si le système est enterré en faible profondeur, assurez-vous qu'il est stable et correctement ancré.
- Assurez-vous que les pompes et les alarmes sont en bon état de marche.
- Assurez-vous que le champ d'évacuation est en bon état et réparez toute fuite.
- Enlevez tous les débris qui pourraient flotter et endommager le champ.
- Réduisez la quantité d'eau résiduaire dans le système septique.
- Ne vidangez pas le système, car cela pourrait entraîner une poussée hydrostatique et serait plus susceptible de faire flotter le système.

Pendant et après une inondation

- N'utilisez pas les installations de plomberie si la fosse septique et le champ d'évacuation ont été inondés.
- Louez un véhicule d'évacuation des eaux usées immatriculé pour pomper l'eau du système inondé.
- Ne touchez à aucun câblage ou appareillage électrique du système.
- Si le système a été endommagé, faites appel à un installateur agréé pour évaluer le système et effectuer les réparations nécessaires.

- N'entrez pas en contact avec les eaux usées d'une cuve qui déborde ou d'une fosse septique qui fonctionne mal. Les eaux d'égout brutes contiennent des micro-organismes qui peuvent provoquer des maladies.
- En cas d'inondation inattendue dans une zone regroupant des chalets, inscrivez les adresses des chalets touchés puis informez les propriétaires pour qu'ils puissent faire évaluer et réparer les dommages.
- Si vous pouvez sentir une odeur d'égouts ou d'eaux usées, cela pourrait provenir de cloisons mal scellées du système. Cela pourrait également provenir d'une déconnexion entre le système et le tuyau de vidange de la maison, ou de dommages causés au champ d'évacuation. Ces odeurs se dissiperont rapidement une fois les réparations effectuées.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le coordonnateur du programme des systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires, au 204-945-2970 à Winnipeg.